

Mobilité spatiale de la population et risques de dégradation de l'environnement dans l'est et le sud-ouest du Burkina Faso

Arouna Goama Nakoulma
Géographe
Chargé de recherche

Institut des Sciences des Sociétés, Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique, Ouagadougou, Burkina Faso
ngoama@yahoo.fr

Introduction

Le Burkina Faso a une économie essentiellement basée sur la production agro-sylvo-pastorale. Les différents gouvernements du pays ont donc fait de la promotion du développement du monde rural, une de leurs priorités majeures. Nonobstant les réformes importantes entreprises à travers le Plan d'Ajustement du Secteur Agricole (PASA), en vue d'améliorer les performances de l'agriculture et de l'élevage, la production agricole du Burkina Faso rencontre des difficultés. En effet, cette production dépend des aléas climatiques et se caractérise par une insuffisance et une irrégularité des précipitations, une maîtrise insuffisante de l'eau, une baisse progressive de la fertilité des sols et une dégradation progressive des ressources naturelles.

Cette tendance a pour corollaire le déplacement des populations des zones arides du Nord et du Centre vers les zones plus humides de l'Est et du Sud-Ouest, exposant ces zones au processus de dégradation de leur environnement.

La sauvegarde de l'environnement par une utilisation adéquate et judicieuse des ressources naturelles se pose alors avec acuité. C'est ce à quoi, le Département Sciences de la Population (DSP) voudrait contribuer à travers cette étude sur la mobilité spatiale de la population et les risques de dégradation de l'environnement.

Ce présent article tiré du Programme de recherche PRIPODE (Programme international de recherche sur les interactions entre population, le développement et l'environnement» financé par le CICRED (Comité international de coopération dans recherches nationales en démographie) se situe en aval des travaux de recherche, en diffusant des publications scientifiques afin de disséminer au mieux les résultats de recherches auprès des décideurs, des populations et de la communauté scientifique.

1. Méthodologie

La méthodologie utilisée pour l'exécution de la recherche sur la mobilité spatiale de la population a comporté plusieurs étapes : la revue documentaire, la collecte des données de terrain, l'analyse des données.

Revue documentaire

La recherche documentaire s'est beaucoup appesantie sur les aspects sociaux, démographiques, économiques et environnementaux des régions de l'Est et du Sud-Ouest. On retient de cette recherche documentation, la rareté des écrits sur la migration dans la partie Est du Burkina Faso. Et lorsque ces documents existent, le sujet est abordé de manière sommaire. En revanche, sur le Sud-Ouest les études sont nombreuses, surtout sur les « tribus du rameau lobi ». Bien que s'intéressant qu'aux aspects anthropologiques, ces études abordent les questions de migration notamment en termes de départ des jeunes vers les pays côtiers, en l'occurrence la République de Côte d'Ivoire.

Cette documentation a donc permis l'élaboration de fiches signalétique et analytique, de mieux circonscrire la problématique de recherche et de procéder à un meilleur recentrage des objectifs de recherche. La recherche documentaire s'est poursuivie tout le long de l'étude et elle a aussi permis de préciser les grands concepts et théories sur lesquelles se fondent les pouvoirs publics pour élaborer les différentes politiques en matière de population, d'environnement et de développement.

Collecte des données

Le travail de collecte des données s'est déroulé en deux étapes dont la première est la collecte des données quantitatives et qualitatives dans les villages de l'échantillon.

Pour l'échantillon, les questionnaires et les observations ont été effectués respectivement à l'Est dans la province de la Kompienga et au Sud-Ouest dans les provinces du Nounbiel et du Poni. Ces départements ont été retenus parce que situés dans des zones très réceptives caractérisées par l'importance de la culture d'ignames, surtout dans le Sud-Ouest, l'attraction migratoire que ces zones exercent sur les populations des régions défavorisées du pays, la transhumance des animaux, le développement de la culture cotonnière, tout cela constituant de sérieux facteurs de dégradation de l'environnement.

Premier semestre 2016

Quant aux villages, ils ont été retenus en fonction de leur accessibilité et de la composition démographique (ratio autochtones/migrants). Le choix des ménages à enquêter s'est fait sur la base de tirage raisonné.

Pour les techniques de collecte des données, la collecte des données de l'échantillon s'est faite en tenant compte de l'assemblée villageoise ; des entretiens avec les groupes spécifiques et des entretiens avec les leaders d'opinion, les personnes ressources. Les questionnaires se sont basés d'une part sur l'enquête 2001-2002 (les données recueillies à l'aide des questionnaires d'enquêtes remplis en 2001 et 2002 dans le Sud-Ouest et l'Est). Et d'autre part sur l'enquête 2005 (les enquêtes complémentaires ont été dictées par le souci de combler les insuffisances des questionnaires des enquêtes 2001-2002).

La seconde étape a consisté au traitement des images prises par satellite qui sont les images utilisées sont des scènes Landsat de 1984 et 1999. Le traitement a permis d'élaborer Les cartes d'occupation du sol et de végétation à ces dates.

Analyse des données

L'analyse des données a été faite sur la base des résultats d'enquête et du traitement des images satellites grâce à des outils informatiques. Le traitement des données nous a permis d'acquérir un certain nombre de résultats en fonction des interrelations population, environnement et développement.

Les résultats des enquêtes de terrain ont permis de mieux connaître les caractéristiques démographiques et l'importance du phénomène migratoire dans chacune des régions.

Pour mieux appréhender les risques de dégradation de l'environnement liés à la mobilité des populations, une analyse spatiale s'impose afin d'établir l'état des lieux des sites d'étude. L'enquête 2001-2002, antérieure à cette étude, a surtout contribué à la prise en compte des connaissances et des pratiques des populations en matière de préservation.

Quant à l'interrelation entre politique de population et développement, elle s'est arrimée au Cadre stratégique de Lutte Contre la Pauvreté (CSLP). Toutefois, il convient de renforcer davantage les politiques de population et les stratégies de développement dans le contexte actuel du Burkina Faso marqué par le libéralisme économique et la décentralisation.

Les résultats de l'enquête 2005 ont permis l'analyse des incidences socio-économiques de la mobilité de la population à savoir: les migrations comme source d'accroissement de la production, rôle de la mobilité sur les conditions de vie des ménages, les conflits fonciers liés à l'insécurité foncière et les mutations socioculturelles.

3. Résultats

3.1. Analyse documentaire

Cette étape a consisté en une collecte d'informations sur le peuplement des zones. Elle a en outre permis de faire une lecture critique des textes, des lois et des politiques de développement en vigueur au Burkina Faso.

Dynamique de la population

Les provinces de la Kompienga, du Nounbiel et du Poni sont peuplées de populations venues d'horizons divers. Au niveau de ces provinces, l'activité économique est basée sur l'agriculture et l'élevage qui occupent plus 80% de la population. Les techniques agricoles demeurent toujours rudimentaires en raison de leurs méthodes et de la faiblesse de l'encadrement technique, de l'analphabétisme et des difficultés d'accès aux crédits agricoles.

La population est inégalement répartie sur le territoire national. Les provinces du Centre et de l'Ouest du pays présentent les plus forts effectifs. A l'opposé, les provinces de la Kompienga, du Nounbiel et du Poni figurent parmi les moins peuplées du pays.

L'accroissement de la population est beaucoup plus important dans l'Est que dans le Sud-Ouest à cause de la présence du barrage de la Kompienga qui attire de nombreux migrants. L'augmentation de la population s'est accompagnée d'un éparpillement de l'habitat. Il en résulte un morcellement des exploitations agricoles préjudiciable à l'environnement.

Textes en matière de politique de population

Le Burkina Faso a adopté le 10 juin 1991, un document officiel qui institue la politique de population au Burkina Faso (ZATU N° AN VIII-0040/FP/PRES/du 10 juin 1991). La relecture de la politique nationale de population est intervenue en décembre 2000. Il ressort des grandes orientations de la politique nationale de population que la fécondité, la mortalité et les migrations sont à la fois causes et conséquences de pauvreté au Burkina Faso.

D'après les autorités burkinabé, la réalisation des objectifs de développement suppose entre autres dispositions stratégiques, la limitation de l'expansion démographique comme réponse aux menaces de dégradation des ressources naturelles.

Selon le Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 1996, des deux zones, la situation est plus préoccupante à l'Est avec une croissance naturelle de 2,9 supérieures à la moyenne nationale (2,39%) contre 0,8 % pour le Sud-Ouest. La situation est d'autant plus criarde à l'Est que les migrations venues du Centre et du Nord du pays (Mossi, peul) font que l'espace disponible se restreint; ce phénomène est accentué par le fait que les zones potentiellement les plus fertiles sont classées réserves de faune et parcs nationaux.

Textes en matière de politiques environnementales

Déjà le plan quinquennal développement préparé en 1985 laissait transparaître le souci d'aborder la gestion des ressources selon un découpage (en dix régions) plus favorable à la prise en compte des caractéristiques régionales et surtout à la participation des populations au processus de planification. En 1985, le décret portant application de la Réforme agraire et foncière (RAF) établissait un statut nouveau de la terre susceptible de créer des conditions favorables à l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire et l'universalité de l'accès au logement. Ce décret, le code de l'environnement et le code forestier actuellement réunissent les plus pertinentes de ces réglementations. L'actuelle constitution du Burkina Faso en ses articles 14 et 29 consacre au plus haut niveau la nécessité d'une gestion adéquate de l'environnement.

Malheureusement, la non implication des populations à la conception et sa mise en œuvre rend les différentes réglementations inefficaces à la préservation de l'environnement.

Pour remédier à cette lacune et à la conception des textes devant régir la politique environnementale, le Burkina Faso a mis en place le Plan national pour l'environnement (PANE) dans un souci de préservation du milieu.

Textes en matière de politique de développement

Au Burkina Faso le Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) adopté en 2000, est considéré comme l'unique référence en matière d'orientation pour le développement.

La préoccupation essentielle du CSLP est de centrer la stratégie de développement économique sur un meilleur impact des politiques publiques et sur la nécessité d'accroître le pouvoir d'achat des populations les plus défavorisées et de leur offrir un meilleur cadre d'épanouissement social.

Le rapport de la revue du CSLP effectuée en 2003, indique que les résultats des trois années de mise en œuvre ont été mitigés, les objectifs quantitatifs majeurs établis pour 2002-2002 n'ont pas pu être atteints, la pauvreté s'est aggravée et le cadre macroéconomique s'est relativement détérioré.

Il ressort de cette analyse que beaucoup de stratégies ont été déployées pour améliorer le niveau de vie des populations. Cependant, les résultats sont en deçà des attentes. Le plus souvent, les textes, les lois et les politiques qui sous-tendent ces stratégies ont du mal à être appliqués à l'échelle locale parce qu'ils n'intègrent suffisamment pas les savoirs locaux. Parfois, les intérêts des populations locales sont relégués au second plan au profit de l'intérêt national. Une telle démarche crée des frustrations à l'origine de l'inefficacité des stratégies susceptibles de préserver l'environnement de sa destruction.



3.2. Conséquences de l'absence de véritable politique de développement agricole

Les différentes politiques de développement ont eu des résultats en deçà des attentes des populations bénéficiaires d'une manière générale.

Situation dans la région de l'Est

La région de l'Est qui regorge d'importantes ressources naturelles attirent de nombreux migrants à la recherche de terres fertiles : c'est le cas dans le village de Kompienbiga et de Diabiga. Ces migrants en possession de droits d'exploitation temporaires ne sont pas enclins à adopter des techniques qui préservent les potentiels de production de la terre. Ils s'adonnent le plus souvent à une agriculture minière. On observe également une forte pression agropastorale sur les ressources stratégiques. Zone de transhumance entre les pays sahéliens du Nord et les pays côtiers du sud, la région de l'Est est permanemment sous les risques de conflits liés à l'utilisation des ressources naturelles. A certains endroits, le non-respect ou l'inexistence des schémas d'aménagement entraînent une accélération de la dégradation des ressources naturelles (dégradation des berges, ensablement, pollution des nappes etc.). Certaines pratiques anthropiques ne militent pas en faveur de la conservation des écosystèmes et de la biodiversité.

Situation dans la région du Sud-Ouest

Malgré ses importantes ressources naturelles, la région du Sud-Ouest a longtemps évolué en marge du développement au Burkina Faso. Le désenclavement de la zone est intervenu récemment avec la construction de la route bitumée Pa - frontière Mali.

On ne compte dans la région qu'une seule unité industrielle, l'usine d'égrenage de la SOFITEX. La zone est cependant réputée grande productrice de tubercules (surtout l'igname) et d'anacardes (développement de l'agroforesterie villageoise). La production cotonnière a du mal à se développer au Sud-Ouest contrairement à la région de l'Est. La région abrite cependant de nombreuses formations forestières comme les forêts classées, les réserves partielles de faune et réserve totale de faune.

Contrairement à la région de l'Est celle du sud-ouest ne possède que le seul ranch de gibier de Bontoli. De nos jours ce ranch a été abandonné car ce dernier n'a jamais respecté les termes de concessions.

L'orpillage est intensément pratiqué et de manière traditionnelle depuis la nuit des temps dans certaines zones. On assiste timidement à l'installation de certains projets et programmes dans le Sud-Ouest.

3.3. Analyse enquêtes de terrain

L'analyse des enquêtes de terrain et les entretiens révèlent que la construction du barrage et la pratique de la culture du coton à outrance fait de l'Est une zone d'arrivée massive de migrants. Par contre le Sud-Ouest qui fait partie de la zone la mieux arrosée du pays souffre du départ de ses populations vers les plantations de café et de cacao de la Côte d'Ivoire et du Ghana voisin.

Migrations, source d'accroissement de la production

Les migrations ont permis l'accroissement de la production de la zone d'accueil. En effet, aussi bien à l'Est qu'au Sud-Ouest, les champs octroyés aux migrants sont le plus souvent, soit des espaces laissés en friches, soit d'anciens champs abandonnés par leurs propriétaires autochtones. La mise en valeur de ces lopins de terre par les migrants est d'un apport considérable dans la production vivrière globale de la zone.

En outre, la durée de la migration est synonyme d'accroissement des surfaces cultivables. Cela a souvent un effet d'entraînement sur les populations autochtones qui étaient jusqu'ici habituées aux champs familiaux pour la pratique de l'agriculture de subsistance. Par la pratique des cultures de rente, les migrants disposent de ressources financières assez importantes pour augmenter la productivité de leurs champs.

Le phénomène de migration et son corollaire, l'accroissement de la population, engendre cependant une pression foncière et contraint les populations résidentes des deux sites à déboiser pour disposer de nouveaux champs.

Rôle de la mobilité sur les conditions de vie des ménages

L'amélioration du niveau de vie des migrants s'observe très rapidement après leur arrivée. La plupart des migrants pratiquent des cultures de rente aussi bien à l'Est qu'au Sud-Ouest, or l'évaluation des gains de cette catégorie de paysans, particulièrement ceux pratiquant la culture du coton, les place au-dessus du seuil de pauvreté burkinabé.

Toutefois, l'amélioration des conditions de vie des ménages est plus importante à l'Est (grâce à la mise à eau du premier barrage hydroélectrique du pays, suivie d'un désenclavement de la zone grâce au bitumage de routes internationales) qu'au Sud-Ouest. L'augmentation du trafic et du commerce, la migration internationale ajoutée à celle des populations de l'intérieur, favorise la mise en place d'infrastructures, toutes choses qui contribuent à accroître la qualité de vie de la population générale. Cependant, la migration n'a pas que des retombées positives sur les populations des zones concernées, elle peut aussi occasionner des problèmes dans l'harmonie de vie des villages surtout en matière de gestion des terres.

Conflits liés à l'insécurité foncière

Des résultats des enquêtes, il est rarement fait cas de conflits entre migrants et autochtones excepté ceux existants entre agriculteurs et éleveurs nomades. Il n'est pas rare de constater que certains migrants, bien qu'ayant séjournés et exploités les champs pendant de nombreuses années, expriment le besoin d'obtenir un document administratif pour parer à cette éventuelle expropriation car de plus en plus d'autochtones sont devenus méfiants à l'égard des migrants. Le statut du migrant est à la base de l'insécurité foncière qui sévit dans ces régions de l'est et du sud-ouest. Les difficultés liées à l'application des textes nationaux en matière foncière expliquent cette insécurité.

Mutations socio-culturelles

L'arrivée des migrants entraîne nécessairement des changements dans les habitudes culturelles de ces derniers. Le plus souvent les migrants s'intègrent dans leur société d'accueil en respectant les dispositions coutumières. Lorsqu'ils sont en petit nombre la tendance à l'intégration est plus poussée. Cependant la tendance à la reproduction des attitudes culturelles d'origine est plus forte lorsqu'il y a un grand nombre de migrants de même origine ethnique et surtout de même origine villageoise. Cependant par le biais des mariages interethniques qui sont de plus en plus nombreux, on assiste à des phénomènes d'intégration très fort entre populations allochtones et autochtones.

Dans le Sud-Ouest de nombreux migrants qui ont vécu des expériences dans les plantations de café/cacao de la Côte d'Ivoire ont introduit avec beaucoup de réussite la plantation d'arbres fruitiers, il en est de même de la pratique de la culture du coton très développée dans l'Est, permettant aux jeunes agriculteurs de s'enrichir en quelques années et de devenir socialement puissant. Toutefois, l'introduction de l'argent crée une catégorie sociale qui transcende souvent les hiérarchies socio-culturelles traditionnelles entraînant un changement dans les pratiques et les considérations qui ont cours dans le milieu.

Si les paysans du Sud-Ouest font cohabiter les vergers et les cultures vivrières, il n'est pas rare de constater que ceux de l'Est (même les plus hésitants) réservent un ou deux hectares à la culture du coton. L'argent est désormais dans les campagnes ce qui a pour conséquence négative d'aggraver l'insécurité avec les attaques des bandits contre les paisibles paysans. Une autre transformation et non des moindres, est la multiplication des marchés permanents. Les migrants sont généralement ceux qui introduisent le petit commerce. L'emploi rural non-agricole se développe et entraîne une diversification des sources de revenus et une ouverture des esprits vers l'économie de marché. Une telle mutation sociale a pour avantage d'une part, de réduire les risques, car le système agricole est fortement tributaire de la pluviométrie, d'autre part prépare le milieu rural à la « *citadinisation* » inévitable.

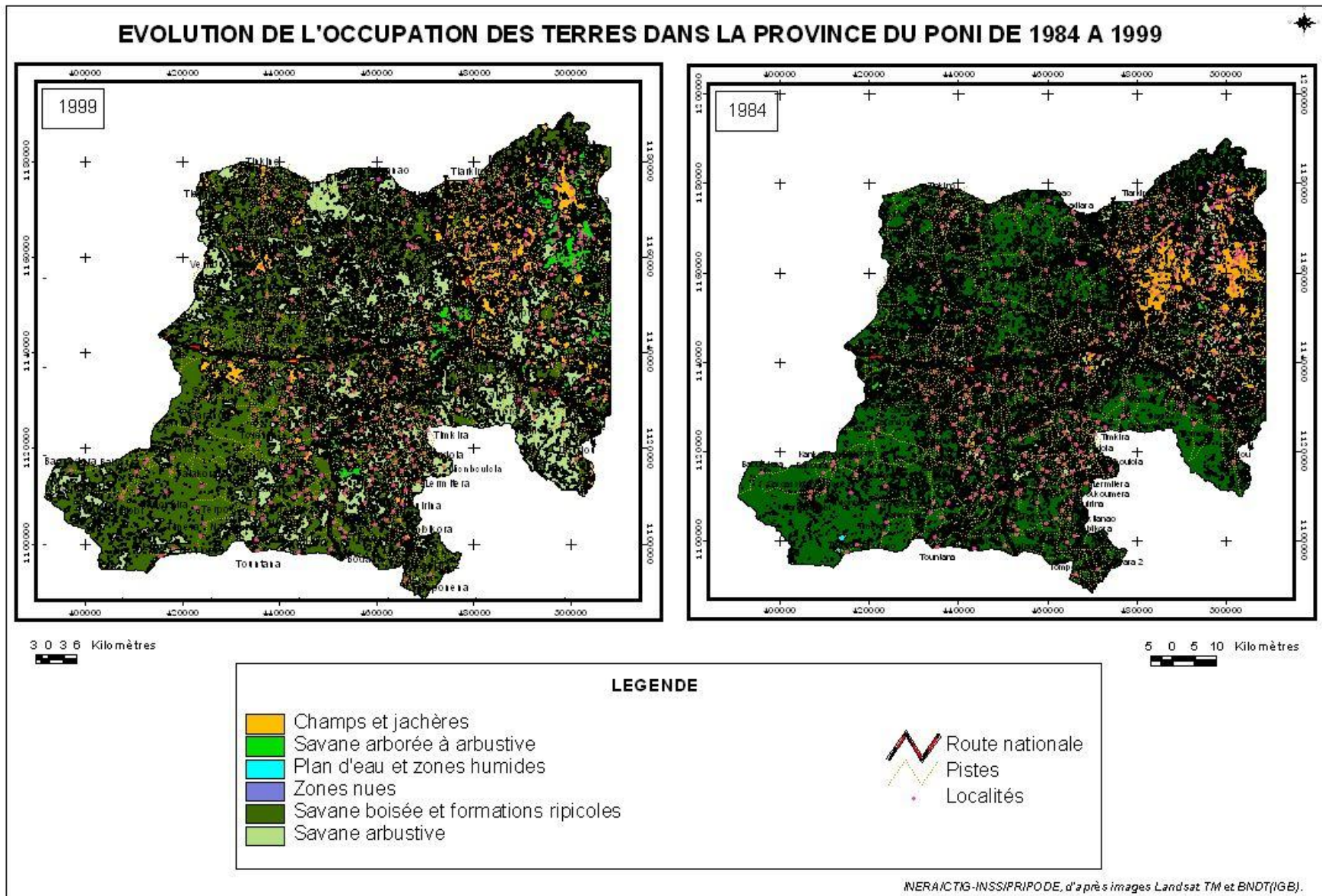
Ces différentes mutations socio-culturelles et économiques vont induire une certaine dynamique dans l'occupation du sol au niveau des deux régions.

3.4. Analyse des images prises par satellite

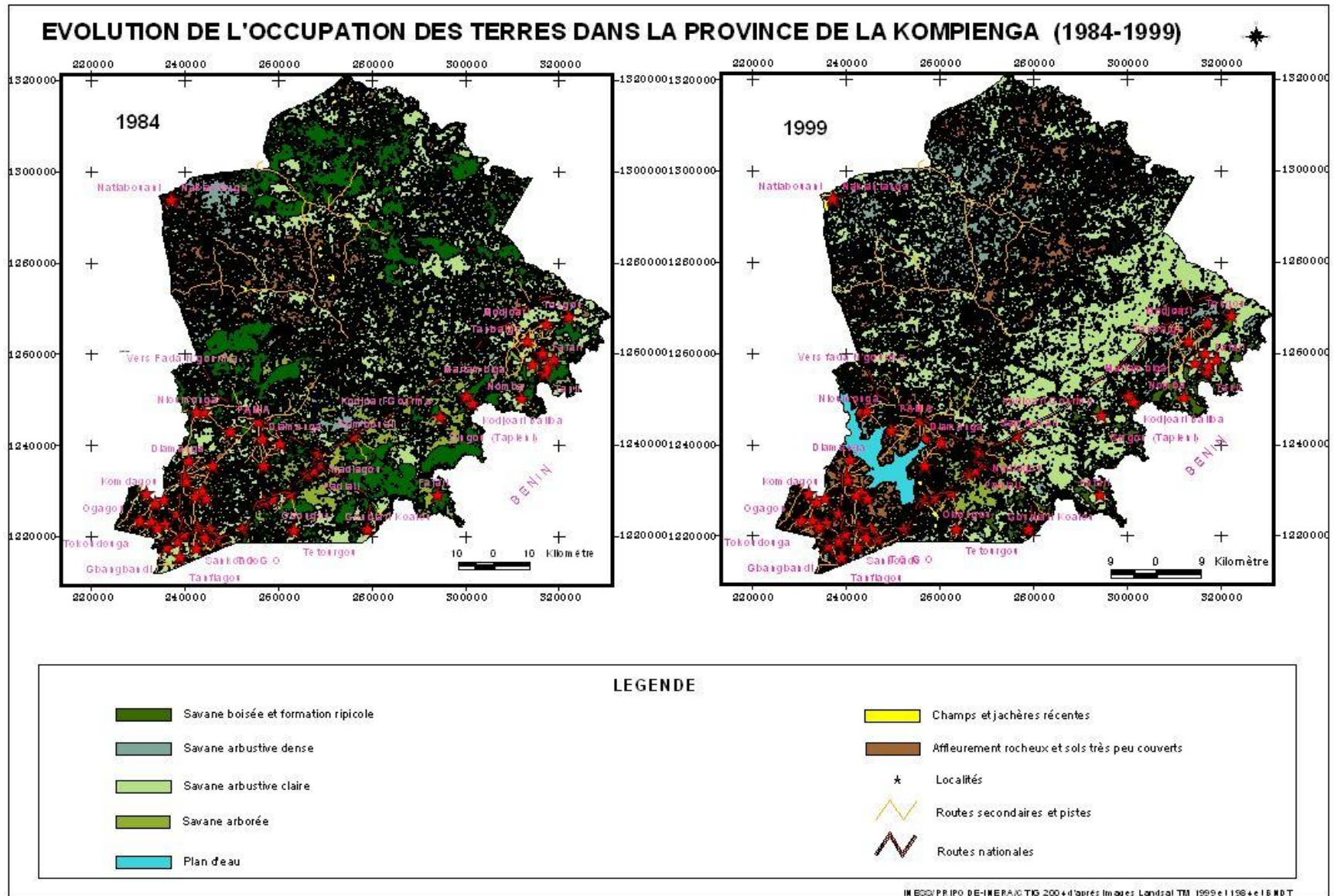
L'exploitation des images Landsat de 1964 et 1999 a été à la base de l'élaboration des cartes diachroniques et de dresser des statistiques. Cela a permis de mieux apprécier la dynamique de l'occupation humaine de l'espace et appréhender la dégradation du couvert végétal à travers les modifications physiologiques des différentes formations végétales.

Dynamique de l'occupation humaine de l'espace

Dans les provinces de la Kompienga et du Poni/Noumbiel, l'emprise de l'homme sur l'espace se traduit surtout par l'extension de l'habitat et les exploitations agricoles.



Au-delà des conditions pédoclimatiques favorables dans les deux zones quelques facteurs spécifiques, comme la présence du plan d'eau du barrage de la Kompienga, concourent à cette évolution

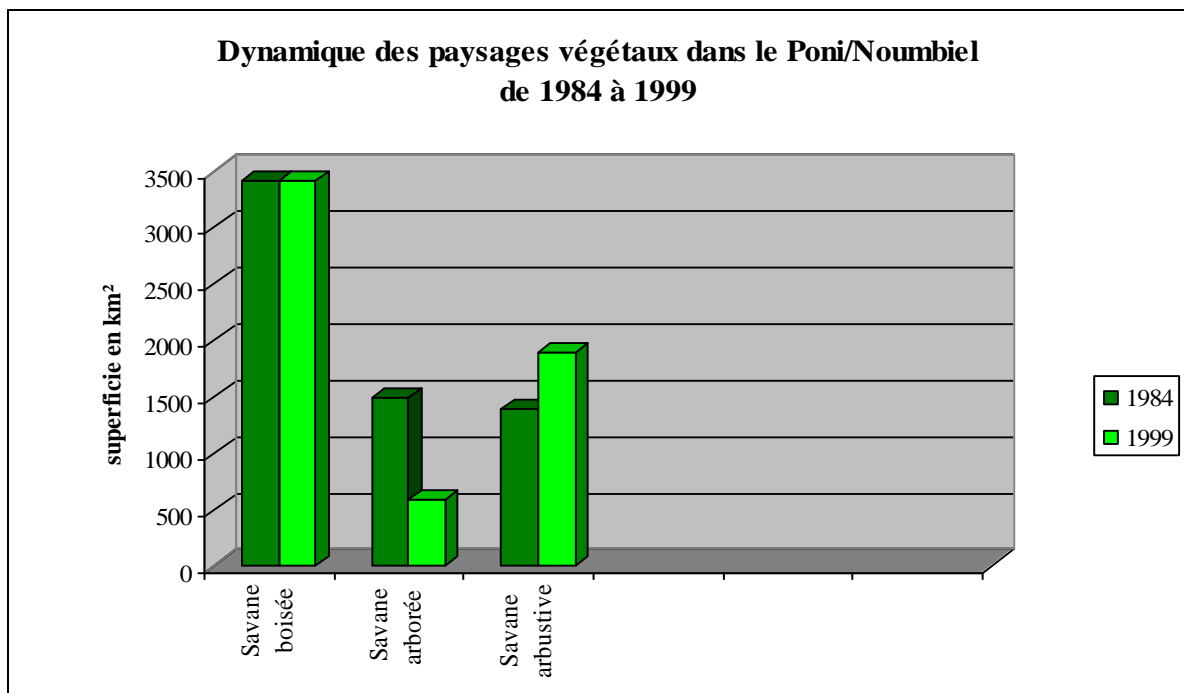


Dans le Sud-Ouest, c'est le retour massif des populations émigrées de Côte d'Ivoire en 2001 suite au conflit ethnique de Tabou qui explique cette situation. Dans les deux zones, la mise en valeur des terres agricoles se fait au détriment de la végétation naturelle.

Dégradation du couvert végétal

Les cartes d'état de lieu de la végétation dans les trois provinces de 1984 et 1999 font apparaître un changement significatif de la physionomie des paysages. Le fait majeur qui ressort de cette évolution est que la dégradation des formations végétales est incontestable tant sur le plan distribution spatiale que sur le plan qualitatif. La dégradation des formations boisées et arborées contribue à renforcer la physionomie de la savane arbustive dense. Cette tendance de la dégradation des formations naturelles semble généralisée à toute la province, même au niveau des aires protégées.

La dégradation du couvert végétal, combinée aux pratiques culturelles, expose les terres aux effets insidieux de l'érosion que sont le ravinement, le décapage et le sapement des berges.



Conclusion

La dégradation de l'environnement semble moins marquée dans le Sud-Ouest que dans la Kompienga. La Kompienga subit là sans doute les conséquences de la construction du barrage hydroélectrique. La présence de zones cynégétiques avec les concessions de chasse, le barrage hydroélectrique dont résulte le développement de l'activité de la pêche ont conduit à la réalisation d'infrastructures routières qui ont facilité l'accès à la zone, faisant de la Kompienga, une zone de convergence d'importants courants migratoires. Quant au Sud-Ouest, son attrait sur les populations des autres régions du pays n'a pas encore atteint le niveau de celui de la Kompienga.

Au regard de l'évolution de la situation de l'environnement dans les deux régions, des mesures préventives sont nécessaires afin de bien orienter les mouvements d'occupation vers des unités moins fragiles ; sensibiliser les populations aux méthodes de sauvegarde de l'environnement en s'appuyant sur leurs expériences pratiques. C'est à ce prix que l'on peut contribuer à juguler les conséquences de la désertification qui, nul ne l'ignore, gagne de plus en plus de terrain. Les politiques de développement devraient en tenir compte.

REMERCIEMENTS

L'auteur remercie :

- Le CICRED pour son appui financier aux activités de recherche;
- Les communautés rurales et urbaines, les services de développement ainsi que les ONG partenaires pour leur participation active au processus;
- L'Institut des Sciences des Sociétés (INSS) du Centre national de la recherche scientifique et technologique (CNRST)

Références bibliographiques

Bertrand M., 2003. - La question foncière dans les villes du Mali (Marchés et patrimoines), Karthala, Paris, 32 p.

Burkina Faso, 1991.- Constitution du Burkina Faso, Ouagadougou, 54 p.

Hert de V. et al, 1999.- Code pénal / convention africaine pour la conservation de la nature et des ressources, UICN, Ouagadougou, p 467-918.

Levy M, 2002.- Comment réduire pauvreté et inégalités (pour une méthodologie des politiques publiques), Karthala, Paris, 246 p.

Premier semestre 2016

Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MTD) 2001.- Les Textes d'Orientation de la Décentralisation (TOD) du Burkina Faso (modifiés), MTD, Ouagadougou, 125 p.

Ministère de l'Administrations Territoriale et de la Décentralisation (MTD) 1997.- Reforme Agricole et Foncière (relecture), MATD, Ouagadougou, 149 p.

Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie, 1997.- Code de l'environnement au Burkina Faso, MECV, Ouagadougou, 20 p.

Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie 1997.- Code forestier au Burkina Faso, MECV, Ouagadougou, 55 p.

Ministère de l'environnement et du tourisme, 1994.- Plan d'Action National pour l'Environnement (PANE), MET, Ouagadougou, 202 p.

Nach Mback C, 2003.- Démocratisation et décentralisation : Genèse et dynamiques comparés des processus de décentralisation en Afrique Subsaharienne, Karthala, Paris, 528 p.

Rossi G 2001.- Sociétés rurales et environnement (gestion des ressources et dynamiques locales du sud), Karthala, Paris, p 330-349.

Thébaud B 2003.- Foncier pastoral et gestion de l'espace au Sahel (peuls du Niger oriental et du Yag), Karthala, Paris, 318 p.